

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1910)
Heft: 4

Artikel: Nomination de la Commission de soirée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi l'exposé de questions pédagogiques qui, de nos jours, à un demi-siècle de distance, n'ont pas encore reçu de solution définitive. Nous ne pouvons qu'en recommander très vivement la lecture à nos collègues.

2° Nomination de la Commission de Soirée.

Mesdemoiselles Bopp, Brochu et Valencien ; Messieurs Berger, Valencien, Valentin et Duvillard sont élus, par acclamation, membres de cette Commission.

Dans une brève préconsultation, il est recommandé à la Commission de composer une partie littéraire moderne, autant que possible, et d'organiser la soirée pour le début de la saison d'hiver.

3° N'attribue-t-on pas trop d'importance à l'étude de la grammaire à l'école primaire?

Par M. Dr Ed. Claparède.

Le travail présenté par M^{me} Tissot sur l'enseignement de la composition française a suggéré à M. Dr *Ed. Claparède* des observations qu'il désire soumettre à l'Assemblée.

« L'enseignement de la grammaire tel qu'il est donné et l'étude des règles ne paraissent avoir aucune importance pour apprendre à l'enfant à bien parler. Ce qu'on trouve dans les grammaires est insuffisant pour savoir sa langue que l'on arrive à posséder peu à peu par l'usage. Déjà en 1854, en France, des circulaires ministérielles dénonçaient l'abus de la grammaire. « S'il est possible, point de grammaire entre les mains des élèves » disait une circulaire de 1857.

Si l'on considère comment s'effectue, naturellement, l'apprentissage de la langue maternelle par les bébés, on voit que c'est d'une façon tout instinctive. C'est par l'imitation que les petits arrivent à s'exprimer : à 1 1/2 an, ils connaissent environ 100 mots ; à 2 ans, 200 mots ; à 3 ans, 600 mots. Avec ces mots, ils forment quantité de petites phrases sans pourtant se douter des règles que ces phrases impliquent ; ils emploient correctement des adjectifs, des pronoms, sans savoir comment on les appelle, s'ils sont possessifs ou démonstratifs ; si de tout petits enfants sont ainsi capables de se servir des mots